

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 416/SEJ la procédure d'urgence le décret n° 68-507 du 1er juin 1968 convoquant le Collège électoral.

n° 416/SEJ la

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué le décret n° 68-507 du 1er juin 1968 convoquant le Collège électoral. Art. 2. Le présent arrêté qui sera publié selon la procédure d'urgence sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Louis SAGET.